



FFR

PRESENTATION DES COMPETITIONS FEDERALES SENIORS 2020-2021

Comite Directeur du 15 mai 2020

Fédération Française de Rugby

PREAMBULE

la présentation des compétitions fédérales pour la saison 2020/2021 s'inscrit dans le cadre d'un scénario de reprise de la pratique du Rugby volontairement optimiste. En effet les formats et les calendriers des compétitions présentées ci-après intègrent une reprise des championnats dès le début du mois de septembre.

Les services fédéraux sont pleinement investis, autour de la direction sportive et du comité médical, pour préparer au mieux la reprise de l'activité.

Bien évidemment, le calendrier de reprise de la pratique et des compétitions reste conditionné par l'évolution de la situation sanitaire sur l'ensemble du territoire. La FFR se réserve donc le droit, à travers ses instances dirigeantes, de procéder le cas échéant aux modifications nécessaires.

SOMMAIRE

Rappel général: Pour toutes les compositions de poules présentées pour chaque compétition, les clubs sont classés par ordre alphabétique. Leurs positions dans la poule ne conditionnent donc pas le calendrier des oppositions pour la saison 2020-2021.

1. COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

- 2EME DIVISION FEDERALE
- 3EME DIVISION FEDERALE
- SERIES REGIONALES

2. COMPETITIONS FEMININES

- ELITE 1 FEMININE
- ELITE 2 FEMININE
- FEDERALE 1 FEMININE
- FEDERALE 2 FEMININE
- FEDERALE FEMININES MOINS DE 18 ANS A XV

Principes de présentation pour chaque compétition :

1. Evolutions pour la saison 2020-2021 (le cas échéant)
2. Composition des poules et cartographie
3. Calendriers

N°1 **COMPETITIONS MASCULINES**
SENIORS



2^{ème} DIVISION FEDERALE

Instauration du tour de barrages à titre expérimental sur la saison 2020/2021

- Mise en place d'un tour de barrages à titre expérimental pour la saison 2020-2021 sur le championnat de 2^{ème} Division Fédérale (*approuvé par le Bureau Fédéral du 15/06/2019, et n'ayant pu se dérouler sur la saison 2019-2020*).
- Les 1^{er} et 2^{ème} de poule sont qualifiés directement pour les 1/16^{ème} de finale en match aller/retour.
- Les 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de poule disputent un tour de barrages, en match à élimination directe sur le terrain du mieux classé à l'issue de la phase qualificative.
- Une consultation sera faite par la FFR en fin de saison pour évaluer l'opportunité de pérenniser ce format.

2^{ème} DIVISION FEDERALE – COMPOSITION DES POULES



96 clubs engagés



8 poules de 12 équipes



Optimisation géographique nationale



Réalisée sur Goglemaps

POULE 1

ANTONY METRO 92 (4568R)
 C ATH ORSAY RUGBY CLUB (4675G)
 C S M GENNEVILLOIS (5568C)
 C'CHARTRES RUGBY (5129A)
 HAVRE A C (5092K)
 PLAISIR RUGBY CLUB (4737Z)
 RUGBY CLUB BAULOIS (4183X)
 RUGBY CLUB DE COURBEVOIE (4613P)
 S C LE RHEU (4366W)
 S C SURGERIEN (4404M)
 STADE DOMONTOIS RUGBY CLUB (7395C)
 STADE POITEVIN RUGBY (4388V)

POULE 2

A AMICALE S SARCELLES (4753S)
 A C B B BOULOGNE BILLANCOURT (4583G)
 BOURGES XV (5121S)
 C A PONTARLIER (4564L)
 CLUB OL CREUSOT BOURGOGNE (4320W)
 GRAND DOLE RUGBY (4556C)
 PARIS UNIVERSITE CLUB (4680M)
 R C METZ MOSELLE (4104L)
 R C ORLEANS (5143R)
 ST DENIS U S (4768H)
 U M S PONTAULT COMBAULT (4740C)
 U S RIS ORANGIS (4747K)

POULE 3

CS VILLEFRANCHE SUR SAONE (5069K)
 F C SAN CLAUDIEN (5047L)
 R C RILLIEUX (5043G)
 R C VICHY (4248T)
 RC CLERMONT COURNON D AUVERGNE (5603R)
 SAINT PRIEST RUGBY (5026N)
 SERVETTE RUGBY CLUB DE GENEVE (7568H)
 STADE OLYMPIQUE VOIRON (4090W)
 U S ANNECY (4005D)
 U S MEYZIEU (5034X)
 U S MONTMELIANAISE (4050C)
 U S NANTUA PORT RUG HAUT BUGEY (5036Z)

POULE 4

AS BIEVRE ST GEOIRS RUGBY CLUB (4065U)
 C A ST RAPHAEL FREJUS (4984T)
 C S ANNONAY (4997G)
 F C TOURNON TAIN (4080K)
 R OL GRASSE (4957N)
 RUGBY CLUB LA VALETTE LE REVEST LA GARDE LE PRADET (4993C)
 RUGBY CLUB TRICASTIN (5261U)
 S C ROYANNAIS (4069Y)
 ST MARCELLIN SPORT (4072B)
 U MONTILIEN S DROME PROVENCAL (5255M)
 U S VINAY (4003B)
 UNION SPORTIVE VEORE XV (5476C)

Suite des poules – 2^{ème} Division Fédérale



POULE 5

AVIRON GRUISSANAIS (4829Z)
CAHORS RUGBY ST CADURCIEN (5293D)
DEUXIEME UNION ATHLETIQUE GAILLACOISE RUGBY (7232H)
ETOILE SPORTIVE CATALANE (6841L)
F C VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (5407C)
JEUNESSE OLYMPIQUE PRADEENNE CONFLENT CANIGOU (5435H)
LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV (5298J)
R O CASTELNAUDARY (4812F)
RUGBY CLUB SAINT SULPICE LA POINTE XV (5899M)
RUGBY OLYMPIQUE AGATHOIS (5760L)
S C NEGREPELISSIEEN (5346L)
S O MILLAVOIS (4837H)

POULE 6

A S LAYRACAISE (5185L)
A S PONT LONG (4296V)
BALMA OLYMPIQUE RUGBY CLUB (5283T)
ENT RUGBY MIELAN MIRANDE RABASTENS (7030S)
ENTENTE ARAMITS ASASP (4252X)
F C LOURDES XV HAUTES PYRENEES (4156T)
S C RIEUMOIS (5356X)
SAINT GIRONS SPORTING CLUB (5366H)
ST BEAUMONTOIS LOMAGNE RUGBY (5285V)
U S COARRAZE NAY (4265L)
U S L ISLOISE RUGBY (4150L)
U S MORLANAISE RUGBY (4284G)

POULE 7

A S SOUSTONS (4510C)
BOUCAU TARNOS STADE (4480V)
PEYREHORADE SPORTS (4504W)
S A HAGETMAUTIEEN (4487C)
ST MEDARD EN JALLES R C (4467F)
ST PAUL SPORTS RUGBY (4516J)
STADE HENDAYAIS (4489E)
U ATH GUJAN MESTRAS (4444F)
U S MOUGUERRE (4499R)
U S NAFARROA (4513F)
U S ORTHEZ (4502U)
U S SALLES (4462A)

POULE 8

A S ST JUNIEN (4932L)
ASSOCIATION RUGBY CLUB DU PAYS DE ST YRIEIX (7415Y)
C A LORMONT HAUTS DE GARONNE (4450M)
C A SARLADAIS PERIGORD NOIR (5206J)
E V MALEMORT BRIVE OLYMPIQUE (4889P)
J A ISLE RUGBY (5762N)
R C ARPAJON VEINAZES (5489S)
RUGBY CAUSSE VEZERE (4920Y)
SPORTING CLUB TULLE CORREZE (4936R)
STADE BELVESOIS (5162L)
UNION BARBEZIEUX JONZAC (6911M)
US BERGERACOISE VALLEE DORDOGNE (5163M)

2^{ème} DIVISION FEDERALE - CALENDRIERS

Septembre		
05-06		
12-13	A1	A1
19-20	A2	A2
26-27	A3	A3
Octobre		
03-04	REPOS	REPOS
10-11	A4	A4
17-18	A5	A5
24-25	A6	A6
Novembre		
31-01	REPOS	REPOS
07-08	A7	A7
14-15	A8	A8
21-22	A9	A9
28-29	REPOS	REPOS
Décembre		
05-06	A10	A10
12-13	A11	A11
19-20	REPLI 1	REPLI 1
26-27		

Janvier 2021		
02-03		
09-10	R1	R1
16-17	R2	R2
23-24	R3	R3
30-31	REPOS	REPOS
Février		
06-07	R4	R4
13-14	REPLI 2 (sam.)	REPLI 2 (sam.)
20-21	R5	R5
27-28	REPOS	REPOS
Mars		
06-07	R6	R6
13-14	R7	R7
20-21	R8	R8
27-28	R9	R9
Avril		
03-04	REPOS	REPOS
10-11	R10	R10
17-18	REPLI 3	REPLI 3
24-25	R11	R11
Mai		
01-02	BARR	REPOS
08-09	1/16A	BARR
15-16	1/16R	1/16
22-23	REPOS	1/8
29-30	1/8A	REPOS
Juin		
05-06	1/8R	1/4
12-13	1/4	1/2
19-20	1/2	F
26-27	F	



3^{ème} DIVISION FEDERALE

3^{ème} DIVISION FEDERALE – EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES



Augmentation du nombre de clubs engagés dans la compétition à 180 équipes, soit une répartition de 15 poules de 12 équipes.

A l'issue de la phase qualificative

- 45 équipes sont directement qualifiées pour les 1/32^{ème} de finale de championnat de France
- 38 équipes participent à un tour de barrage, pour 19 équipes qualifiées en 1/32^{ème} de finale.

Phases finales : Instauration d'un tour de barrages

- Les équipes classées aux 4^{èmes} et 5^{èmes} places de leur poule, ainsi que les 8 meilleures équipes parmi les équipes classées à la 6^e place de leur poule sont qualifiées pour effectuer un tour de barrage, *soit 38 équipes*.
- Ces rencontres se jouent en éliminatoire direct sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la phase qualificative. Les vainqueurs sont qualifiés pour les 1/32^e de finale, *soit 19 équipes*.

La mise en place de ce tour de barrage a imposé d'effectuer certains arbitrages calendaires, en l'occurrence la diminution du nombre de dates de repli pour cette nouvelle saison.

Evolution des clubs relégués en division Honneur à l'issue de la saison 2020/2021

- 15 équipes sont reléguées en division Honneur à l'issue de la saison 2020/2021

Nouvel élargissement en saison 2021-2022

- Passage à 16 poules de 12 équipes soit 192 clubs.
- 27 montées d'Honneur en 3DF (suppression de la montée supplémentaire sur le parcours en phase finale de championnat de France Honneur)

3^{ème} DIVISION FEDERALE – COMPOSITION DES POULES



180 clubs engagés



15 poules de 12 équipes



Optimisation géographique nationale



POULE 1

AS ROUEN UNIVERSITE CLUB(7159G)
 DIEPPE UNIVERSITAIRE CLUB(5082Z)
 EVREUX A C RUGBY(5085C)
 LILLE METROPOLE RC VILLENEUVOIS(4550W)
 M LAFFITTE ST GERMAIN POISSY(4650E)
 R C AMIENOIS(4522R)
 R C ROUBAIX(5730D)
 R O C HOUILLES CARRIERES SEINE(5541Y)
 RACING CLUB DE L AGGLOMERATION CERGY PONTOISE(7452M)
 RUGBY CLUB ARRAS(4523S)
 STADE CAENNAIS RUGBY CLUB(FAGOU)
 XV COURONNAIS(5105Z)

POULE 2

A C BOBIGNY 93 RUGBY(4581E)
 AMICAL CLUB DE SOISSONS(4756V)
 CLAMART RUGBY 92(4601B)
 GREZ TOURNAN OZOIR RUGBY CENTRE 77(4676H)
 R C COMPIEGNOIS(4608J)
 R C VERSAILLES(4778U)
 R C VINCENNES(4786C)
 RUEIL A C(4751P)
 RUGBY CLUB DU PAYS DE MEAUX(7034W)
 RUGBY CLUB SUCY(4759Y)
 RUGBY EPERNAY CHAMPAGNE(4622Z)
 U S O MASSIF CENTRAL(5951U)

POULE 3

C R ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (5704A)
 CERCLE SPORTIF LEDONIEN (7358P)
 COLMAR R C (4092Y)
 ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY (4552Y)
 NANCY SEICHAMPS RUGBY (4128M)
 R C CHAGNOTIN (4310K)
 R C VESOUL (5550H)
 RUGBY CLUB HAGUENAU (4097D)
 RUGBY TANGO CHALONNAIS (7643L)
 S C COUCHOIS (4319V)
 STRASBOURG ALSACE RUGBY (7788M)
 U S GENLIS (4326C)

POULE 4

A S AMPUIS COTE ROTIE (4996F)
 AVENIR SPORTIF TOURNUS (4350D)
 ESPERANCE ST LEGER DES VIGNES RUGBY (4242L)
 F C MOULINOIS (4231Z)
 R C CANTON MONTREVEL EN BRESSE (5694P)
 RUGBY CLUB ANDREZIEUX BOUTHEON (7070K)
 RUGBY CLUB DE LA DOMBES (6327C)
 RUGBY CLUB RIOMOIS (4235D)
 S C A CUSSETOIS (4221N)
 S C TARARE (5060A)
 S O GIVORS RUGBY 2 VALLEES (5021H)
 U S BUXYNOISE (4308H)

POULE 5

A S ST MARCEL ISLE D'ABEAU (5932Y)
 F C AIX LES BAINS (4001Z)
 RHONE SPORTIF (5028R)
 RUGBY CLUB VALLONS DE LA TOUR (5062C)
 RUGBY PAYS SAINT JEANNAIS (5050P)
 SAINT SAVIN SPORTIF (5057X)
 U A TULLINS FURES (4082M)
 U S BELLEGARDE COUPY (5002M)
 U S DEUX PONTS(4053F)
 U S IZEAUX (4042U)
 U S PAYS DE GEX RUGBY (4029E)
 U S RENAGE RIVES (4057K)

POULE 6

A S MONACO (4965X)
 AIX UNIVERSITE RUGBY (5221A)
 BOXELAND CLUB L'ISLOIS (5241X)
 R C ARLESNIEN XV (5224D)
 RUGBY CLUB AUBAGNAIS (5225E)
 RUGBY CLUB DRAGUIGNAN (4952H)
 RUGBY CLUB LES ANGLES GARD RHODANIEN (5276K)
 RUGBY CLUB SIX FOURS - LE BRUSC (4977K)
 S M U C (5246C)
 STADE UNION CAVAILLONNAIS (5235R)
 U S MOURILLON (6665V)
 U S VALREASSIENNE RUGBY (5275J)

Suite des poules – 3^{ème} Division Fédérale



POULE 7

C O LE PUY RUGBY (4234C)
 ENTENTE VENDRES LESPIGNAN SAUVIAN XV (4881F)
 R C ROMANAI PEAGEOIS(4060N)
 R C ST AFFRICAIN (4872W)
 R C TEILLOIS (4077G)
 R C UZETIEN (5915E)
 RUGBY CLUB CEVENOL (5222B)
 RUGBY CLUB JACOU MONTPELLIER NORD (6577Z)
 RUGBY CLUB PALAVAS LES GENETS (4850X)
 S C PRIVADOIS RUGBY (4056J)
 SERVIAN BOUJAN RUGBY (4866P)
 STADE PISCENOIS (4853A)

POULE 8

ENT LA VALLEE DU GIROU (5718R)
 JEUNESSE SPORTIVE ILLIBERIEENNE / LATOUR / THEZA (5421T)
 R C REVELOIS (5354V)
 RACING CLUB DE LA SAUDRUNE (5308V)
 SALANQUE COTE RADIEUSE XV (6906G)
 SOR AGOUT XV (5500D)
 SPORTING CLUB AMATEUR RIVESALTES BOMPAS XV (7241S)
 SPORTING CLUB LEUCATE CORBIERES MEDITERRANEE XV (4832C)
 U A SAVERDUNOISE (5361C)
 U S CANTON D'ALBAN (5278M)
 U S THURINOISE (5443S)
 US QUILLAN LIMOUX HAUTE VALLEE DE L'AUDE (4859G)

POULE 9

A S TOURNEFEUILLE (5868D)
 AVENIR MOISSAGAIS (5337B)
 COQ LEGUEVINOIS (6337N)
 ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE (4148J)
 GRENADE SPORTS (5318F)
 R C BON ENCONTRE BOE (5517X)
 S A CONDOMOISE (4144E)
 STADE SAINT LIVRAIS XV (5212R)
 U S CAUSSADAISE (5306T)
 U S L'ISLOISE (5321J)
 U S MONFLANQUINOISE (5190S)
 UNION SPORTIVE VALLEE DU LOT 47 (7798X)

POULE 10

A ATH NOGAROLIENNE (4165C)
 AVENIR ATURIN (4251W)
 AVENIR BIZANOS (4263J)
 JSE SP RISCLOISE (4171J)
 JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN (4472L)
 JUILLAN XV (6699G)
 OL OSSALOIS LARUNS (4274W)
 OURSBELILLE BORDERES RUGBY CLUB (4168F)
 STADE ST GAUDINOIS (5365G)
 U S ARGELESIEENNE (4132S)
 U S MUGRONNAISE (4500S)
 USEP GER SERON BEDEIL (4259E)

Suite des poules – 3^{ème} Division Fédérale



Réalisée sur Googlemaps

POULE 11

A S BAYONNAISE (4478T)
 A URRUGNARRAK (4521P)
 AVENIR BARCUS (4258D)
 GAN OLYMPIQUE (4267N)
 HASPARREN A C (4488D)
 INTHALATZ LARRESSORE (5625P)
 RION MORCENX CLUB RUGBY (7796V)
 RUGBY CLUB NORD LANDES (RCNL) (7793S)
 STADE NAVARRAIS (4287K)
 U S BARDOS (5896J)
 U S CAMBO (4481W)
 U S ST PALAISIEUNE (4515H)

POULE 12

A S MERIGNAC RUGBY (4451N)
 F C Y RUGBY (4197M)
 LEOGNAN RUGBY (4448K)
 PESSAC RUGBY (4457V)
 R C GRADIGNAN (4442D)
 RUGBY CLUB PUILBOREAU (6306E)
 S A ROCHEFORT RUGBY (4391Y)
 STADE BLAYAIS RUGBY HT GIRONDE (4423H)
 U S BAZADAISE (4418C)
 U S CASTILLONNAISE (4434V)
 U S NERACAISE (5195X)
 UNION SPORTIVE CASTELJALOUX (5168T)

POULE 13

C S NONTRONNAIS (5197Z)
 G S FIGEACOIS (4898Z)
 R C ST SIMON (6120C)
 RACING CLUB ST CERNIN (4929H)
 RUGBY CLUB UZERCHOIS (4939U)
 SG C DECAZEVILLOIS (5310X)
 STADE FOYEN (4465D)
 STADE MARIVALOIS (4893U)
 U A Vernoise VERGT (5216V)
 U S ARGENTACOISE (4883H)
 U S USSEL (4938T)
 UNION SAINT ASTIER NEUVIC (5207K)

POULE 14

OVALIE CLUB MONTLUCON (7668M)
 R A C CASTELROUSSIN (5128Z)
 R C AUXERROIS (4302B)
 R C BLAISOIS (5120R)
 R C GUERETOIS CREUSE (4899A)
 R C ISSOUDUN (5136H)
 RUGBY SANCERROIS (5149X)
 S C CHINONNAIS (5131C)
 U S LA CHATRE (5130B)
 U S PITHIVERIENNE (5146U)
 U S TOURS (5155D)
 US JOUE (5137J)

POULE 15

AVANT GARDE LAIQUE DE FOUGERES (6979L)
 CERCLE JULES FERRY (ST MALO) (6531Z)
LE STADE NANTAIS (7276D)*
 PAYS D'AURAY RUGBY CLUB (4352F)
 PLOUZANE A C (6107N)
 R C MANS (5100U)
 R C SABLAIS (4198N)
 R C ST SEBASTIEN BSE GOULAINNE (6042T)
 R C TRIGNACAIS (4202T)
 RC PLABENNEC (5919J)
 S C O R C ANGERS (4182W)
 SAINT NAZAIRE OVALIE (7685E)

* Sous réserve des voies de recours existantes

3^{ème} DIVISION FEDERALE - CALENDRIERS

Septembre		
05-06		
12-13	A1	A1
19-20	A2	A2
26-27	A3	A3
Octobre		
03-04	REPOS	REPOS
10-11	A4	A4
17-18	A5	A5
24-25	A6	A6
Novembre		
31-01	REPOS	REPOS
07-08	A7	A7
14-15	A8	A8
21-22	A9	A9
28-29	REPOS	REPOS
Décembre		
05-06	A10	A10
12-13	A11	A11
19-20	R1	R1
26-27		

Janvier 2021		
02-03		
09-10	R2	R2
16-17	R3	R3
23-24	R4	R4
30-31	REPOS	REPOS
Février		
06-07	R5	R5
13-14	REPLI (sam.)	REPLI (sam.)
20-21	R6	R6
27-28	REPOS	REPOS
Mars		
06-07	R7	R7
13-14	R8	R8
20-21	R9	R9
27-28	REPOS	REPOS
Avril		
03-04	R10	R10
10-11	R11	R11
17-18	BARR	REPOS
24-25	REPOS	BARR
Mai		
01-02	1/32A	1/32
08-09	1/32R	REPOS
15-16	1/16A	1/16
22-23	1/16R	1/8
29-30	REPOS	REPOS
Juin		
05-06	1/8	1/4
12-13	1/4	1/2
19-20	1/2	F
26-27	F	



SERIES REGIONALES

EVOLUTIONS – SERIES REGIONALES

Le Vice-Président en charge du Rugby Amateur avait présenté au bureau fédéral un nouveau format des phases finales de championnat de France des séries régionales pour la saison 2019-2020. Celui-ci est reconduit pour cette nouvelle saison 2020-2021.

A l'issue de la saison 2020-2021:

- 27 montées d'Honneur en 3DF (suppression de la montée supplémentaire sur le parcours en phase finale de championnat de France Honneur)
- Les 15 équipes classées à la dernière place de leur poule de 3DF descendent en Honneur pour la saison 2021-2022.

CALENDRIERS – PHASES FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES SERIES REGIONALES

	HONNEUR	PROMOTION HONNEUR	1ERE SERIE	2EME SERIE	3EME SERIE	4EME SERIE	RES. TERR
Mai							
01-02							
08-09					Q	Q	Q
15-16	Q	Q	Q	Q	1/16	1/16	1/16
22-23	1/16	1/16	1/16	1/16	1/8	1/8	1/8
29-30	1/8	1/8	1/8	1/8	REPOS	REPOS	REPOS
Juin							
05-06	REPOS	REPOS	REPOS	REPOS	1/4	1/4	1/4
12-13	1/4	1/4	1/4	1/4	1/2	1/2	1/2
19-20	1/2	1/2	1/2	1/2	F	F	F
26-27	F	F	F	F			

Tableau du nombre de qualifiés par ligues régionales



Le nombre de qualifiés par Ligue Régionale par compétition en phases finale nationale pour la saison prochaine 2020-2021 :

LIGUES	HONNEUR	PROMOTION HONNEUR	1 ^{ère} SERIE	2 ^{ème} SERIE	3 ^{ème} SERIE	4 ^{ème} SERIE	Réserves territoriales	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE ALPES	6	6	5	5	6	5	6	39
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2	2	2	1	1	1	1	10
BRETAGNE	1	1	1	1	1	1	1	7
CENTRE VAL DE LOIRE	1	1	1	1	2	1	1	8
CORSE (voir PROVENCE ALPES COTE D'AZUR)	*	*	*	*	*	*	*	*
GRAND EST	1	1	1	1	2	1	1	8
HAUTS DE FRANCE	1	1	1	1	1	1	1	7
ILE DE FRANCE	3	3	3	4	2	2	3	20
NORMANDIE	1	1	1	1	1	1	1	7
NOUVELLE AQUITAINE	6	7	7	7	7	7	7	48
OCCITANIE	7	7	7	7	7	10	8	53
PAYS DE LA LOIRE	1	1	1	1	1	1	1	7
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	2	1	2	2	1	1	1	10
TOTAL	32	32	32	32	32	32	32	

ACCESSION EN 3^{ème} DIVISION FEDERALE



Nombre d'associations par ligue accédant directement de la division Honneur à la 3^{ème} Division Fédérale:

Les 27 associations qui accèdent de division d'Honneur à la 3^{ème} Division Fédérale sont réparties selon le tableau ci-dessous :

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE QUALIFIÉS DIRECTS EN 3 ^{ÈME} DIVISION FÉDÉRALE
AUVERGNE RHÔNE ALPES	4
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2
BRETAGNE	1
CENTRE VAL DE LOIRE	1
GRAND EST	1
HAUTS DE FRANCE	1
ILE DE FRANCE	2
NORMANDIE	1
NOUVELLE AQUITAINE	6
OCCITANIE	5
PAYS DE LA LOIRE	1
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR + CORSE	2
TOTAL	27

N°2

COMPETITIONS FEMININES



ELITE 1 FEMININE

ELITE 1 FEMININE – EVOLUTIONS



Modification du format de la compétition

- **Phase qualificative :**

Répartition des 16 équipes en 4 poules de 4 équipes établies selon le classement national d'Elite 1 Féminine de la saison 2019/2020.

- **Phase de play-off :**

Les associations classées aux deux premières places de chaque poule de la phase qualificative seront qualifiées pour la phase de play-off.

- **Phase de play-down :**

Les associations classées aux deux dernières places de chaque poule de la phase qualificative seront reversées pour la phase de play-down.

Instauration du tour de barrages en phase finale

- A l'issue de la phase de play-off, les associations classées à la première place de chaque poule de play-off seront directement qualifiées pour les 1/2 finales de championnat de France d'Elite 1 Féminine ;
- Les équipes classées aux 2ème et 3ème places de chaque poule disputeront un tour de barrages.

Mise en place du tour de maintien/accession à l'Elite 1 Féminine

A l'issue de la phase de play-down, l'association classée à la 12ème place du classement interpoule d'Elite 1 disputera un tour de maintien/accession, en match « Aller » et « Retour » face au vainqueur de la finale d'Elite 2 Féminine. Le vainqueur de cette double confrontation participera à la compétition d'Elite 1 Féminine pour la saison 2021/2022.

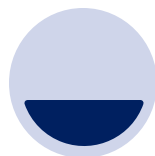
Affectation pour la saison 2021/2022

La compétition d'Elite 1 Féminine regroupera 12 associations pour la saison 2021-2022 :

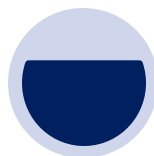
- Les 11 associations maintenues du championnat d'Elite 1 Féminine 2020-2021 ;
- L'association vainqueur du tour de maintien/accession en Elite 1 Féminine ;

Relégation en Elite 2 Féminine : Les 4 associations classées aux 2 dernières places de chaque poule de play-down ainsi que le perdant du tour de maintien/accession seront reléguées en Elite 2 Féminine pour la saison 2021/2022.

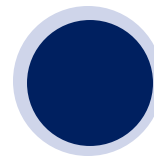
ELITE 1 FEMININE – COMPOSITION DES POULES



16 clubs
engagés



4 poules de 4
équipes



Selon le classement
national de 19/20



POULE 1

LILLE METROPOLE RC VILLENEUVOIS (4550W)
LONS RUGBY FEMININ BEARN PYRENEES (7606X)
MONTPELLIER R C (5485M)
RUGBY CLUB LA VALETTE LE REVEST LA GARDE LE PRADET (4993C)

POULE 2

AS ROUEN UNIVERSITE CLUB (7159G)
STADE FRANCAIS PARIS (4687V)
STADE RENNAIS RUGBY (6951F)
STADE TOULOUSAIN RUGBY (5372P)

POULE 3

A S BAYONNAISE (4478T)
BLAGNAC RUGBY FEMININ (6570S)
LYON OL U (5023K)
R C CHILLY MAZARIN (4664V)

POULE 4

A C BOBIGNY 93 RUGBY (4581E)
A S M ROMAGNAT RUGBY FÉMININ (6807Z)
F C GRENOBLE AMAZONES (6811D)
STADE BORDELAIS – ASPTT (4424J)

Réalisée sur Googlemaps

ELITE 1 FEMININE – COMPOSITION DES POULES



Phase de play-off

POULE 1
1 ^{er} du classement interpoules
4 ^{ème} du classement interpoules
5 ^{ème} du classement interpoules
8 ^{ème} du classement interpoules

POULE 2
2 ^{ème} du classement interpoules
3 ^{ème} du classement interpoules
6 ^{ème} du classement interpoules
7 ^{ème} du classement interpoules

Phase de play-down

POULE 1
9 ^{ème} du classement interpoules
12 ^{ème} du classement interpoules
13 ^{ème} du classement interpoules
16 ^{ème} du classement interpoules

POULE 2
10 ^{ème} du classement interpoules
11 ^{ème} du classement interpoules
14 ^{ème} du classement interpoules
15 ^{ème} du classement interpoules

ELITE 1 FEMININE - CALENDRIER



Septembre	
05-06	A1
12-13	A2
19-20	A3
26-27	
Octobre	
03-04	R1
10-11	R2
17-18	
24-25	
Novembre	
31-01	
07-08	
14-15	
21-22	REPLI 1
28-29	R3
Décembre	
05-06	
12-13	A1
19-20	A2
26-27	

Janvier 2021	
02-03	
09-10	
16-17	
23-24	A3
30-31	
Février	
06-07	CFX 1
13-14	
20-21	CFX 2
27-28	
Mars	
06-07	CFX 3 (Finale)
13-14	
20-21	
27-28	
Avril	
03-04	R1
10-11	R2
17-18	REPLI 2
24-25	R3
Mai	
01-02	
08-09	BARRAGES
15-16	1/2 Finale
22-23	Finale
29-30	Barrage Aller
Juin	
05-06	Barrage retour

	Phase qualificative
	Phase de Play-off et Play-down
	Phase finale
	Coupe de France Féminine de Rugby à X



ELITE 2 FEMININE

ELITE 2 FEMININE – EVOLUTIONS



Application de la disposition imposant 2 niveaux d'écart entre les équipes « une » et « réserve »

A l'issue de la de saison 2018/2019, la disposition imposant 2 niveaux d'écart entre les équipes « une » et « réserve » d'une même association a été actée. Par conséquent les équipes « réserve » du Stade Toulousain Rugby et du Montpellier RC ont été reversées en Fédérale 1 Féminine pour la saison 2020/2021.

Mise en place des 1/2 finales d'Elite 2 Féminine

A l'issue de la phase qualificative, les équipes classées aux 4 premières places seront qualifiées pour les 1/2 finales d'Elite 2 Féminine qui se dérouleront sur le terrain des équipes les mieux classées.

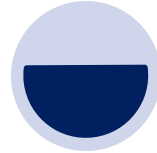
Affectation pour la saison 2021/2022

La compétition d'Elite 2 Féminine regroupera pour la saison 2021-2022, 14 associations :

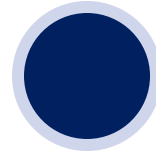
- Les 7 associations maintenues du championnat d'Elite 2 Féminine à l'issue de la saison 2020-2021 ;
- Les 2 équipes promues de Fédérale 1 Féminine à l'issue de la saison 2020-2021 ;
- Les 4 associations reléguées d'Elite 1 Féminine à l'issue de la saison 2020-2021 ;
- Le perdant du tour de maintien/accession en Elite 1 Féminine.

Relégation en Fédérale 1 Féminine : les deux associations classées à la 9ème et 10ème place d'Elite 2 Féminine seront reléguées en Fédérale 1 Féminine pour la saison 2021/2022. **Dans le cas où l'une des associations promues de Fédérale 1 Féminine à Elite 2 Féminine refuserait l'accèsion à la division supérieure, alors l'équipe classée à la 9ème place d'Elite 2 Féminine sera invitée à se maintenir dans la division concernée. Dans le cas ou les 2 associations promues en Elite 2 Féminine refuseraient l'accèsion en division supérieure alors les 2 dernières équipes d'Elite 2 seront invitées à se maintenir dans la division concernée. → Principe à valider.**

ELITE 2 FEMININE – COMPOSITION



10 clubs
engagés



Poule unique de
10 équipes



Réalisée sur Googlemaps

POULE UNIQUE

ENTENTE SP BRUGES BLANQUEFORT (4431S)

L OVALIE CAENNAISE (7098R)

R C NARBONNE MEDITERRANEE (4845S)

RUGBY CLERMONT LA PLAINE (4216H)

RUGBY FEMININ DIJON BOURGOGNE (7157E)

STADE ROCHELAIS (4393A)

STADO TARBES PYRENEES RUGBY (6985T)

U S A LIMOGES (4905G)

U S A P XV FEMININ ROUSSILLON (6888M)

U S DAX RUGBY (4484Z)

ELITE 2 FEMININE – CALENDRIER



Septembre	
05-06	
12-13	A1
19-20	A2
26-27	
Octobre	
03-04	A3
10-11	A4
17-18	
24-25	REPLI 1
Novembre	
31-01	
07-08	A5
14-15	A6
21-22	
28-29	A7
Décembre	
05-06	A8
12-13	A9
19-20	
26-27	

Janvier 2021	
02-03	
09-10	
16-17	REPLI 2
23-24	R1
30-31	R2
Février	
06-07	
13-14	R3
20-21	R4
27-28	
Mars	
06-07	R5
13-14	R6
20-21	REPLI 3
27-28	
Avril	
03-04	R7
10-11	R8
17-18	REPLI 4
24-25	R9
Mai	
01-02	
08-09	1/2 Finales
15-16	
22-23	Finale
29-30	Barrage Aller
Juin	
05-06	Barrage retour



FEDERALE 1 FEMMININE

FEDERALE 1 FEMININE – EVOLUTIONS



Format de la compétition :

Phase qualificative :

Répartition des 36 équipes en 4 poules de 9 équipes établies selon un critère d'optimisation géographique assurant une répartition des équipes réserves d'Elite (un minimum de 3 par poule).

Séparation des phases finales pour les équipes « réserve » des clubs d'Elite et les équipes « une » :

La phase finale des équipes « réserve » des clubs d'Elite sera séparée de celle des équipes « une ». Les deux équipes « réserve » les mieux classées de chaque poule à l'issue de la phase qualificative seront qualifiées pour la phase finale du Challenge Fédéral des équipes « réserve » qui débute en 1/4 de finale. Le vainqueur de la finale remporte le Challenge fédéral des équipes « réserve », ce qui constitue un titre honorifique et non un titre de champion de France.

Les deux équipes « une » les mieux classées de chaque poule à l'issue de la phase qualificative seront qualifiées pour la phase finale qui débute en 1/4 de finale. A l'issue de cette phase finale, les 2 associations finalistes seront promues en Elite 2 Féminine, le vainqueur étant sacré champion de France de Fédérale 1 Féminine.

Dans le cas où l'une des associations promues de Fédérale 1 Féminine à Elite 2 Féminine refuserait l'accession à la division supérieure, alors l'équipe classée à la 9^{ème} place d'Elite 2 Féminine sera invitée à se maintenir dans la division concernée. Dans le cas où les 2 associations promues en Elite 2 Féminine refuseraient l'accession en division supérieure alors les 2 dernières équipes d'Elite 2 seront invitées à se maintenir dans la division concernée. → Principe à valider.

Affectation pour la saison 2021/2022

La compétition de Fédérale 1 Féminine regroupera 36 associations pour la saison 2021-2022 :

- Les 30 associations maintenues du championnat de Fédérale 1 Féminine à l'issue de la saison 2020-2021 ;
- Les 4 associations promues de Fédérale 2 Féminine à l'issue de la saison 2020/2021 ;
- Les 2 associations rétrogradées d'Elite 2 Féminine à l'issue de la saison 2020/2021 ;

Relégation en Fédérale 2 Féminine : Les 4 associations classées à la dernière place de chaque poule à l'issue de la phase qualificative seront reléguées en Fédérale 2 Féminine pour la saison 2021/2022.

FEDERALE 1 FEMININE – COMPOSITION DES POULES



36 clubs engagés

4 poules de 9 équipes

Optimisation géographique nationale



Réalisée sur Googlemaps

POULE 1

A C BOBIGNY 93 (4581E)
BESANCON DOLE AUXONNE XV (**4553Z**)
C R ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (5704A)
LILLE METROPOLE RC VILLENEUVOIS (4550W)
NANCY SEICHAMPS RUGBY (4128M)
RST SCUF / PORC F+18 (**SCUF 4686U**)
RST UNION DES BORDS DE MARNE / ES VITRY F+18 (**UNION DES BORDS DE MARNE 7099S**)
RUEIL A C (4751P)
STADE FRANCAIS PARIS (4687V)

POULE 3

A S BAYONNAISE (4478T)
A S BEZIERS HERAULT (4797P)
BLAGNAC RUGBY FEMININ (6570S)
CASTRES OL (5303P)
DEUXIEME UNION ATHLETIQUE GAILLACOISE RUGBY (7232H)
LONS RUGBY FEMININ BEARN PYRENEES (7606X)
PAYS SUD TOULOUSAIN FEMINA RUGBY (7621N)
STADE TOULOUSAIN RUGBY (5372P)
TOULOUSE CHEMINOTS MARENGO S (5389H)

POULE 2

C S BOURGOIN JALLIEU (5005R)
F C GRENOBLE AMAZONES (6811D)
GRENOBLE UNIVERSITE CLUB (4039R)
LYON OL U (5023K)
MONTPELLIER R C (5485M)
R C TOULONNAIS (4985U)
RUGBY CLUB NIMES GARD (5257P)
SO CHAMBERY - SO UGINE ALBERTVILLE (**4016R**)
VIOLETTES BRESSANES / ESAC FEMININES F1 (**VIOLETTES BRESSANES 6569R**)

POULE 4

A S M ROMAGNAT RUGBY FÉMININ (6807Z)
BREIZH BARIANS (**PAYS D'AURAY RUGBY CLUB 4352F**)
C A BRIVISTE CORREZE (4888N)
C A PERIGOURDIN (5201D)
EVREUX A C RUGBY (5085C)
RAS LIGER HYENES Gien F+18 (**R C GIEN BRIARE 5124V**)
STADE BORDELAIS - ASPTT (4424J)
STADE RENNAIS RUGBY (6951F)
U S JOUE (5137J)

FEDERALE 1 FEMININE – CALENDRIER



Septembre	
05-06	
12-13	A1
19-20	A2
26-27	
Octobre	
03-04	A3
10-11	A4
17-18	
24-25	REPLI 1
Novembre	
31-01	
07-08	A5
14-15	A6
21-22	
28-29	A7
Décembre	
05-06	A8
12-13	A9
19-20	
26-27	

Janvier 2021	
02-03	
09-10	
16-17	REPLI 2
23-24	R1
30-31	R2
Février	
06-07	
13-14	R3
20-21	R4
27-28	
Mars	
06-07	R5
13-14	R6
20-21	REPLI 3
27-28	
Avril	
03-04	R7
10-11	R8
17-18	REPLI 4
24-25	R9
Mai	
01-02	
08-09	1/4 Finales
15-16	1/2 Finales
22-23	Finale



FEDERALE 2 FEMININE

FEDERALE 2 FEMININE – EVOLUTIONS



Engagement en compétition :

L'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi d'un formulaire d'engagement au Service Compétitions : competitions@ffr.fr
Dès validation du format de la compétition lors du Comité Directeur, les formulaires seront alors adressés aux associations et ligues régionales pour diffusions aux clubs. La date limite pour retourner ces formulaires complétés sera alors fixée **au 06 septembre 2020**.

Format de la compétition :

- **Phases qualificative** : Pour la saison 2020/2021, le format de poules géographiques de 4 équipes sera remplacé par des poules élaborées par ligue régionale ou supra ligue selon les territoires. La construction des poules sera menée par le Service Compétitions de la F.F.R en étroite collaboration avec un responsable des épreuves des ligues régionales. Le nombre d'équipes par poule sera donc fonction du nombre d'équipes engagées par ligue ou supra ligue.
- Ce nouveau format présente plusieurs avantages :
 - Adaptation du format de la compétition en fonction du territoire
 - Valorisation des titres régionaux
 - Développement de la pratique en faisant matcher davantage d'équipes lors d'une saison
 - Permet d'impliquer les ligues régionales à la pratique féminine du Rugby à XV
- **Phase finale** : A l'issue de la phase qualificative, chaque ligue ou supra ligue devra communiquer à la F.F.R une ou plusieurs associations qualifiées pour les phases finales en fonction du système de qualification qui sera déterminé. La phase finale nationale de Fédérale 2 Féminine débutera alors en 1/4 de finale et se déroulera sur terrain neutre. Le vainqueur à l'issue de cette phase finale sera sacré champion de France de Fédérale 2 Féminine.

Horizon 2021/2022 :

La saison 2020/2021 est une saison de transition : la F.F.R reste gestionnaire de l'ensemble de la compétition, mais travaillera en étroite collaboration avec les ligues régionales pour l'élaboration de la phase qualificative. L'objectif de la saison prochaine est d'assurer au mieux la transition vers la saison suivante. A l'issue de la saison 2020/2021, les ligues régionales deviendront gestionnaires de la phase qualificative de la compétition de Fédérale 2 Féminine. A l'instar du championnat masculin d'Honneur, chaque ligue ou supra ligue, organisera la phase qualificative de cette compétition à l'issue de laquelle elle communiquera à la F.F.R le ou les qualifiés pour la phase finale nationale de Fédérale 2 Féminine.

FEDERALE 2 FEMININE – FORMAT



Répartition des équipes engagées en 6 ligues et supra-ligues :

- ❑ AURA + BOURGOGNE FRANCHE COMTE + GRAND EST
- ❑ ILE-DE-FRANCE + HAUTS DE FRANCE
- ❑ GRAND OUEST (Normandie + Pays de la Loire + Centre Val de Loire + Bretagne)
- ❑ NOUVELLE AQUITAINE
- ❑ OCCITANIE
- ❑ PACA + CORSE

A black and white photograph showing a group of young women in a group hug. They are wearing dark, short-sleeved athletic tops. The image is overlaid with white text. The text reads: "FEDERALE FEMININES" in a large, bold, sans-serif font, followed by "« Moins de 18 ans » à XV" in a slightly smaller, bold, sans-serif font. The background is a close-up of the women's arms and shoulders, showing some dirt or mud on their skin.

FEDERALE FEMININES
« Moins de 18 ans » à XV

FEDERALE FEMININES « Moins de 18 ans » à XV



Engagement en compétition :

L'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi d'un formulaire d'engagement au Service Compétitions : competitions@ffr.fr
Dès validation du format de la compétition lors du Comité Directeur, les formulaires seront alors adressés aux associations et ligues régionales pour diffusions aux clubs. La date limite pour retourner ces formulaires complétés sera alors fixée **au 06 septembre 2020** pour les équipes susceptibles de participer au Niveau 1 et aux Brassages. Pour les équipes participant au Niveau 2, la date limite sera alors fixée **au 27 septembre 2020**.

Format de la compétition :

- **Phase de Brassages (format théorique)** : Prendront part aux brassages : Les équipes classées de la 10^{ème} à la 21^{ème} place du Niveau 1 + les équipes classées aux 8 premières places du Niveau 2 à l'issue de la saison 2019/2020, sous réserve d'engagement pour la saison 2020/2021, soit un total de 20 équipes. Ces équipes seront réparties en 5 poules de 4 équipes établies selon des critères d'optimisation géographique tout en essayant de répartir les équipes engagés en Niveau 1 et 2 la saison passée. Les barrages se dérouleront sur 3 journées assurant à chaque équipe : 1 déplacement, une réception et une rencontre sur terrain neutre. Les associations classées aux 3 première place de chaque poule seront alors qualifiées pour le Niveau 1 et les 4^{ème} de poule reversés en Niveau 2.
- **Phase qualificative** :
 - Niveau 1 : les équipes seront réparties en 3 poules de 8 équipes établies selon des critères d'optimisation géographique.
 - Niveau 2 : le format sera déterminé en fonction des engagements des équipes pour le Niveau 2
- **Phase qualificative** :

Les phases finales du Niveau 1 débiteront en 1/4 de finale. Le format des phases finales du Niveau 2 sera déterminé en fonction des engagements des équipes pour le Niveau 2